



Importation de biens en france

Par **ThomasH**, le **29/07/2008** à **21:15**

Bonjour à tous et à toutes :)

J'aimerais connaître les démarches à effectuer afin de créer une entreprise commerciale d'importation de produits asiatiques en France, destinés à la revente.

Je ne connais pas les clauses concernant la douane ou la TVA, ni les informations relatives au grossiste.

Cordialement,
Mr Housieaux.